



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 13/12/16

Reçu en Préfecture le : 16/12/16
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 12 décembre 2016
D - 2016/548

Aujourd'hui 12 décembre 2016, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Interruptions de séance de 17h03 à 17h14 et de 19h40 à 20h20

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

*Mme Michèle DELAUNAY absente de 17h45 à 20h20; Mme Magali FRONZES absente de 18h05 à 21h13;
Mr Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 18h55; Mr Vincent FELTESSE présent jusqu'à 21h*

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Emmanuelle AJON

Animation et gestion de la pépinière d'entreprises ' Le Campement ' liée aux métiers de l'innovation d'usage et du développement durable. Signature du marché

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux développe une stratégie volontariste de soutien à l'entrepreneuriat, vecteur essentiel de la création de valeur et d'emploi.

Cette politique s'est traduite par la création de trois pépinières d'entreprises, positionnées sur des thématiques spécifiques et complémentaires : la pépinière Sainte Croix est dédiée à l'artisanat et aux services, la pépinière des Chartrons se positionne sur les thèmes de l'économie créative et des technologies de l'information et de la communication, et enfin la pépinière Le Campement, implantée au cœur de l'écosystème Darwin est dédiée aux métiers de l'innovation d'usage et du développement durable.

Ouverte début 2014, la pépinière Le Campement a déjà accueilli et accompagné 34 entreprises en création, qui ont créé 75 emplois. Conformément à la délibération D-2013/698 du 18 novembre 2013 , la gestion et l'animation de cette pépinière ont été confiés à la société EVOLUTION SARL, qui s'est entourée de partenaires aux compétences complémentaires pour proposer aux entreprises hébergées un accompagnement et un suivi personnalisés en fonction de leur besoins, tout en favorisant au maximum les échanges entre entreprises au sein de la pépinière et de l'écosystème Darwin.

Ce marché d'une durée de trois ans arrivant à son terme, la Direction de la Commande Publique a lancé un appel d'offres ouvert afin de choisir un prestataire chargé de la prospection des entreprises à accueillir, de l'organisation du processus de sélection des entreprises, de leur accompagnement, de l'animation et de la gestion générale de la pépinière, de l'entretien et de la maintenance des locaux, du mobilier et du matériel mis à disposition des entreprises hébergées, de l'intégration de la pépinière dans le réseau d'acteurs bordelais du développement économique, et de son rayonnement.

A l'issue de la procédure, et au vu du rapport d'analyse technique, la commission d'appel d'offres a classé en premier l'offre de la société EVOLUTION SARL.

Ce marché à bons de commande, sans montant minimum ni maximum, sera conclu pour une durée de trois ans à compter de sa notification. L'estimation de la dépense annuelle est de 183 300 euros HT.

Je vous demande donc, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec la société précitée, en application des articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget principal des exercices 2017, 2018 et 2019 sous réserve de leur approbation, chapitre 011, article 6228, fonction 94.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 12 décembre 2016

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE